

RÉPÉTITIONS DE LEXIQUE ET GLISSEMENT VERS LA GAUCHE

Dans l'analyse des textes, écrits aussi bien que parlés, on a souvent remarqué un phénomène de "glissement du lexique vers la gauche". Il s'agit d'un cas de répétition lexicale dans lequel un élément, fourni une première fois après un verbe, est "répété" dans une séquence suivante, où il semble alors "se déplacer en tête de phrase" (A. Duranti et E. Ochs, 1979). La rhétorique ancienne en fait une figure, l'*anadiplose*¹. Les exemples en sont fréquents dans le français parlé des conversations:

à partir de là - euh les gens peuvent faire modifier le le - l'*esquisse* qui a été - qui a été faite et s'ils sont d'accord avec cette *esquisse* cette *esquisse* eh ben il faut la *peaufiner* et quand on *peaufine* cette *esquisse* ça s'appelle donc les *plans d'exécution* -- à partir des *plans d'exécution* là on commence vraiment à entrer dans le détail

(Lic 92,4, - Bonfil 14, 16)

Ce phénomène a été largement analysé en termes de pragmatique. De nombreux auteurs ont attribué à cette répétition lexicale une fonction qui consiste à assurer la "cohésion" du texte (M.A.K. Halliday et R. Hasan, 1976 et 1985). Le déplacement vers la gauche a été interprété comme un des procédés de topicalisation (ou thématization) qui consiste à faire passer en première place un élément d'information lexicale mentionné préalablement comme nouveau. B. Combettes (1988 : 112) y voit un procédé typique de "progression linéaire", qui permet d'enchaîner les "thèmes" et de fournir une organisation très cohésive dans certains textes littéraires. Dans cet exemple de V. Hugo, il dégage trois thèmes successifs :

1. Cf. M. Frédéric, 1985, p.48.

L'escalier [...] se terminait [...] par un étroit *couloir* voûté
 Ce *couloir* s'ouvrait sur une profonde *fissure* naturelle [...]
 Cette *fissure* serpentait sous des végétations [...]

Je voudrais ici m'intéresser à la description syntaxique et sémantique de ce phénomène, dans quelques modèles fréquemment attestés par le français parlé des conversations. Les termes de "répétition lexicale" et de "déplacement" vont s'avérer trompeurs; ils font penser que le lexique est répété à l'identique et que le constituant se déplace intact. Ce n'est généralement pas le cas. Je voudrais m'intéresser précisément aux cas où le constituant répété, changeant de statut syntaxique, change par là même d'interprétation, en suivant le déroulement d'une sorte d'histoire syntaxique du texte.

Entrer dans ce détail de l'analyse, est-ce faire de la "grammaire de textes"? Oui, dans la mesure où l'on se place en dehors des limites de ce qu'on appelle la "phrase". Mais, comme le disent bien certains auteurs (cf. B. Combettes 1988 : 9), les "grammaires de textes" s'intéressent généralement aux manifestations d'un "même référent", qui peuvent, au cours d'un texte, se manifester sous des dénominations différentes ou sous la même forme lexicale. Il semble utile de s'intéresser aussi, par une description syntaxique qui tienne compte des contextes larges, à la procédure formelle en elle-même, dans ses effets les plus diversifiés. La répétition avec "glissement à gauche" révèle des opérations complexes, dont certaines sont étroitement liées à la grammaire et à la sémantique des constructions verbales.

Deux organisations m'ont paru très représentées dans les productions orales. L'une concerne le type de répétitions qui va, comme le disent les analyses pragmatiques, dans le sens de la "cohésion du texte" :

le raisin est déversé dans *un conquet de réception* – euh *ce conquet de réception* communique avec *un appareil* qui s'appelle un fouloir égrappoir et *cet appareil* a pour but de fouler donc le raisin

(Convert 6, 4)

On peut montrer que cette cohésion est liée à des effets de "déroulement aspectuel" des verbes, qui assure une certaine progression dans les acquis aspectuels accumulés. L'autre, avec la même apparence de répétition lexicale et de "glissement à gauche", donne au contraire des effets de commentaire, sans aucune progression. On la trouve souvent dans des définitions, et en particulier dans des "définitions fournies *a posteriori*" :

il y a ce qu'on appelle dans les grands terroirs – *les ténors* – *les ténors*
ce sont les grandes propriétés - qui sont en particulier dans le Médoc
(Lic 92, 6 – L'Heur 7, 2)

Je m'intéresserai ici à ces deux types majeurs, en laissant de côté quantité d'autres problèmes, (comme celui de la dislocation²); je tenterai de voir comment on peut en rendre compte à partir des propriétés syntaxiques et sémantiques des verbes concernés par les constructions à répétition.

1. LA RÉPÉTITION AVEC PROGRESSION ASPECTUELLE

1.1. LES FORMES DES SYNTAGMES NOMINAUX

Dans ce type de répétition, le lexique nominal de la deuxième occurrence peut être “raccourci” :

il y avait un responsable de *service juridique* pour la région maritime Méditerranée à savoir euh une région qui a euh une des trois régions principales maritimes en France et à la tête de ce *service* il y avait un militaire donc engagé qui avait euh qui avait une dizaine d'années de marine derrière lui
(L 92, 2 - Miara 8, 6)

il existe une *poussière grise* .. euh [...] cette *poussière* est un produit qui est sécrété par le raisin lui-même et qui s'appelle la pruine
(Convert 7, 2)

on fait passer des tests euh je dirais de ce qu'on pourrait appeler des *tests de culture générale* c'est pas exactement ça mais ça n'en est pas loin et euh ces *tests*-là bon ben si ils sont réussis la personne rentre intègre l'armée et choisit sa spécialité par la suite
(Lic 92, 2 - Miara 16)

mais il y a aussi les *jeunes cabris qu'on tue* ... pour la Noël – donc à ce moment-là on pourrait éviter euh dans dans le – l'abattage des *cabris* on pourrait déjà sélectionner – ceux qui sont issus de mères avec un bon patrimoine génétique
(Lic 92, 9 - Déterm 11, 13)

Quels que soient par ailleurs les changements des prédéterminants nominaux, la tête lexicale suffit à évoquer l'entier du syntagme précédemment

² M. Blasco étudie les phénomènes des constructions disloquées et M.-N. Roubaud ceux qui apparaissent dans les constructions pseudo-clivées.

mentionné : *service* pour *service juridique*; *poussière* pour *poussière grise*; *tests* pour *tests de culture générale*; *cabris* pour *jeunes cabris qu'on tue*. Ce raccourcissement s'explique assez bien si l'on fait intervenir la notion de "mémoire discursive"³ invoquée par A. Berrendonner : la mémoire discursive permettrait de tenir en réserve l'ensemble lexical précédemment mentionné, et de l'évoquer par la seule mention de sa "tête". A. Culioli a parlé de "substitution d'une unité lexicale" à une autre pour la même représentation notionnelle⁴.

Le changement des prédéterminants s'expliquerait par un mécanisme analogue, qui implique un regard en arrière vers la "mémoire du texte". On passe de *un N* à *ce N*, ou de *un N* à *le N* et de *le N* à *ce N* :

c'est *une symphonie* qui est dure parce que il y a pas de il y a pas de thème *cette symphonie* si tu veux ça ça a été écrit pendant la guerre
(Lic 92, 2 - Berne 6, 3)

le raisin est déversé dans *un conquet de réception* – euh *ce conquet de réception* communique *un appareil* qui s'appelle un fouloir égrappoir et *cet appareil* a pour but de fouler donc le raisin
(Convert 6, 4)

ces levures vont sécréter *une enzyme* et *cette enzyme* va dégrader les sucres du jus de raisin
(Convert 8, 3)

il y a eu *une reconstitution de l'accident* pour savoir si j'étais en tort ou si j'étais pas en tort – et – *la reconstitution* a dit que bon – je suis ressorti du virage mais pas du bon côté
(Lic 92, 2 - Gaudin 2, 11)

alors qu'est-ce que j'ai fait – j'ai fait appel à *un expert* – *l'expert* est venu -il a expertisé la voiture – et voilà madame ça vous fait six cent francs
(Lic 92, 8 - Villelm, 5)

la chaleur c'est *de l'énergie* – qu'on fournit à *l'atome* – puis en échange *cet atome* va encaisser *cette énergie*
(Lic 92, 6 - Legendre 6, 12)

On a parlé en ce cas, à maintes reprises de "progression dans les marques de détermination". Le passage de *le* à *cet* dans la progression qui mène de *l'atome* à *cet atome*, a souvent été expliqué uniquement par les mécanismes de coréférence : *cet atome* renverrait à un référent précédem-

3. A. Berrendonner a donné des pistes d'analyse qui paraissent fondamentales pour situer ces phénomènes dans l'espace de mémoire qu'il désigne par "M".

4. A. Culioli 1990, p.193 : "One lexical unit substitutes for a previous overt (or covert) notional representation".

ment mentionné avec un degré de détermination plus faible, *l'atome*. On peut cependant estimer que cette progression dans la détermination n'est pas un phénomène à porter au compte des seuls déterminants. Je tenterai de montrer que c'est tout le statut du syntagme nominal, et en particulier sa dépendance par rapport aux verbes, qui "progressent" en passant d'une construction syntaxique à la suivante. Du reste, la réduction lexicale et la progression dans la détermination ne se manifestent que dans le type de répétition lié aux effets de "cohésion"; on ne les rencontre pas dans les répétitions liées aux effets de définition, où l'on répète exactement le même matériel lexical et les mêmes déterminants :

on donne *une adresse* – – *une adresse* c'est comme le numéro de case
du ruban (Lic 92-4, Carré 7, 12)

il y a ce qu'on appelle dans les grands terroirs – *les ténors* – *les ténors*
ce sont les grandes propriétés – qui sont en particulier dans le Médoc
(Lic 92, 6 - L'Heur 7, 2)

bon tu commençais comme *galibot* – *galibot* c'était c'était les jeunes
mineurs de quinze ans jusqu'à dix-huit ans (Lic 92,9 - Faget, 10)

J'ai retenu ici principalement les répétitions de syntagmes nominaux; mais comme ces syntagmes entrent dans des relations entre constructions verbales, il arrive que des verbes y soient impliqués.

cet appareil a pour but de *fouler* donc le raisin – le *fouillage* est une
opération qui consiste à faire éclater le grain des raisins pour libérer le
jus (Convert 6, 4)

ils avaient établi un *recensement* et quand on était *recensé* – on
touchait euh des tickets d'alimentation (Lic 92, 2 - Pauget 2, 1)

Une même base lexicale est réalisée une fois sous forme de verbe, *fouler*, on était *recensé*, et une fois sous forme de syntagme nominal, *le fouillage*, un *recensement*. Ces exemples, assez peu nombreux, doivent s'expliquer, comme les raccourcissements lexicaux, par une évolution de la forme des syntagmes au cours du déroulement du texte.

1.2. LES EFFETS DE PROGRESSION

Il est évident que la répétition du lexique permet de continuer à parler d'un même thème, ou à progresser d'un thème à un autre. Mais il me semble qu'il faut faire état également d'une autre sorte de progression, de nature plus strictement grammaticale, attachée au déroulement du processus verbal de la première instance.

La répétition des lexèmes impliquant du temps, comme *dix ans* ou *une année*, fournit des exemples qui mettent bien en évidence cette progression des processus :

cet argent reste bloqué *dix ans* et au terme des *dix ans* il y a un cumul
qui est effectué sur tous les versements (Lic 9, 1 - Azalb 7, 10)

j'ai travaillé pendant *une année* -- --et puis au bout d'*une année* euh
après avoir changé de région je me suis installé comme patron d'une
auto-école (Lic 92, 6 - Guillou 2, 5)

Dans la première instance, *dix ans* et *une année*, sont des compléments indiquant une durée temporelle, régis par les verbes *rester bloqué* et *travailler*. Dans la deuxième instance, il est spécifié lexicalement par *au terme de*, *au bout de*, que cette durée temporelle a été parcourue :

au terme des dix ans il y a un cumul
au bout d'une année ... je me suis installé

La durée temporelle posée pour le premier verbe, *dix ans*, *une année*, est ici explicitement posée comme une durée qui a été parcourue et versée dans l'accompli. C'est avec le verbe de la première instance qu'a été formulé l'accomplissement à parcourir : *rester bloqué dix ans*, *travailler pendant une année*. C'est avec le verbe de la deuxième instance que ce délai temporel est déclaré accompli. Mais dans la deuxième instance, on transporte nécessairement des informations qui viennent de la première. Il ne s'agit pas simplement d'un délai de *dix ans* ou d'*une année*, mais d'un délai pendant lequel s'est accompli un processus verbal : *dix ans pendant lesquels l'argent est resté bloqué*, *une année pendant laquelle j'ai travaillé*.

Pour rendre tout à fait explicite l'opération de passage de l'accomplissement mentionné avec le premier verbe, vers l'accompli posé avec le

deuxième, il faudrait répéter le lexème verbal de la première instance, sous une forme de participe passé livrant explicitement l'accompli :

cet argent reste bloqué dix ans et au terme des dix ans [pendant lesquels il est resté bloqué] il y a un cumul

j'ai travaillé pendant une année et puis au bout d'une année [pendant laquelle j'ai travaillé] je me suis installé

La forme lexicale du nom à valeur temporelle, telle qu'elle est attestée la deuxième fois, *dix ans*, *une année*, peut ainsi être considérée comme la forme raccourcie d'un syntagme qui comporterait non seulement le nom mais aussi la forme verbale accomplie du verbe qui précède. La plupart du temps, la forme longue, *au terme des dix ans pendant lesquels il est resté bloqué* n'est pas donnée comme telle. Mais on peut aisément la restituer, par une opération simple d'inférence.

Il y a du reste des cas où la forme accomplie du verbe précédent est explicitement mentionnée:

il y aura *une entreprise adjudicataire qui sera retenue* pour faire les travaux – à partir du moment où *l'entreprise adjudicataire est retenue* euh il y aura une signature du marché (Lic 92-4, Bofil 16, 3)

Ici, l'effet de progression dans le déroulement aspectuel du premier verbe est doublement explicité : d'une part par *à partir du moment où*, qui marque lexicalement le dépassement d'une limite, et d'autre part par la reprise du verbe à la forme passive du présent. On a la mention nette qu'on est passé, avec *à partir du moment où l'entreprise adjudicataire est retenue*, dans l'accompli de ce qui était envisagé par *il y aura une entreprise adjudicataire qui sera retenue*

Une tournure semble être spécialisée dans l'expression de ce passage dans l'accompli, c'est la locution *une fois que ...*, accompagnée de la forme accomplie du verbe précédent :

une entreprise sera retenue ... une fois que l'entreprise aura été retenue ...

En voici un exemple avec une expression entièrement développée :

le jus peut s'écouler à travers le marc – et *une fois que le jus est entièrement écoulé* – et transvasé dans une autre cuve euh nous procédons à l'évacuation des marcs de la cuve (Lic 91-5, Conv 12, 12)

Voici deux exemples avec une modification du lexème verbal; on passe de *décider la date* à *une fois que cette date a été fixée* :

et à partir de ce moment-là euh nous pouvons donc *décider la date* le jour du début des vendanges -- alors *une fois que cette date a été euh fixée* et ceci bien sûr en mat- en fonction des parcelles des cépages euh nous commençons à euh le ramassage des raisins

(Lic 91-5, Convert 5, 13)

On passe de *faire éclater le grain des raisins* à *une fois que le raisin a été foulé* :

le foulage est une opération qui consiste à faire éclater le grain des raisins pour libérer le jus -- alors *une fois que euh le raisin a été foulé* euh cet ensemble [...] est envoyé euh dans des cuves de macération

(Convert 6, 8)

Une tournure comme *une fois que le raisin a été foulé* représente une expression très développée de cette progression vers l'accompli. On peut en trouver de plus courtes, qui ne représenteraient qu'un fragment de cette expression développée. Par exemple, en ne retenant que *une fois*, le nom et seulement le participe passé de la forme verbale, ou seulement *une fois* et le participe, ou le nom et le participe, ou seulement le participe :

une fois que le raisin a été foulé
 une fois . . . le raisin . . . foulé,
 une fois . . . foulé
 le raisin . . . foulé
 foulé, cet ensemble est envoyé ...

Dans les conversations, il semble qu'on choisisse rarement la tournure réduite au participe passé, *foulé, cet ensemble est envoyé ...*. Nous n'avons pas encore rencontré, dans le français parlé des conversations, des exemples comme on en trouverait dans les textes littéraires :

Installée en Province, Madame Dupont commença à se morfondre

Nous n'avons pas non plus trouvé d'exemples où l'on retiendrait seulement le nom et le participe, *le raisin foulé, cet ensemble est envoyé ...*. Ces tournures courtes, fondées sur le participe, semblent réservées aux usages littéraires. En revanche, on rencontre des participes appuyés par *une fois*, comme dans :

ils avaient l'idée d'aller *s'installer à Paris* et *une fois installés à Paris*
ils se sont mis à le regretter tous les jours (CI T 56)

Pour les tournures entièrement développées, avec *une fois que* (ou *quand*), reprise du nom et reprise de la forme verbale accomplie, on rencontre parfois l'emploi du verbe *finir*, qui semble pouvoir relayer n'importe quel verbe factif précédent, et donne par son sémantisme même l'effet de passage à l'accompli : ainsi *une fois que j'ai fini la journée* reprend *je n'arrête pas de la journée* :

je n'arrête pas de *la journée* [...] *une fois que j'ai fini la journée* bon –
à quatre heures j'arrête (Lic 92, 6 - Gomez 2, 7)

et *quand j'ai fini les poubelles* reprend *faire les poubelles* :

bon mon travail consiste le matin de faire *les poubelles* – – *quand j'ai fini les poubelles* bon je euh débarrasse tous les prospectus qui traînent
(Lic 92, 6 - Gomez 1, 2)

Les tournures en *une fois que* ou en *quand* marquent en quelque sorte des progressions aspectuelles à l'état pur. On trouve aussi des expressions qui marquent le dépassement aspectuel en y ajoutant une autre nuance. C'est le cas de *à partir de*, qui introduit un changement d'orientation dans la situation :

Loc 1 donc vous avez fait *des prélèvements* et *à partir de ces prélèvements*

Loc 2 voilà *à partir de ces prélèvements* nous avons fait des analyses
biochimiques (Lic 92, 9 - Determ 7, 1)

On peut faire l'hypothèse que *à partir de ces prélèvements* est une répétition réduite, qui ne reprend pas la forme verbale précédente, mais qui la présuppose :

et à partir de ces prélèvements que vous avez faits
et à partir de ces prélèvements faits
et à partir de ces prélèvements.....

La répétition lexicale peut concerner un déroulement aspectuel repéré par rapport à un lieu, comme dans :

moi j'ai entendu ce bruit puis après – bon je me souviens avoir tapé *le poteau* mais *après le poteau* quand j'ai vu le ciel ben je me souviens plus de rien
(Lic 92, 2 - Gaudin 13, 14)

Ici, il est évident qu'on ne peut pas comprendre *après le poteau* comme un syntagme qui viendrait donner une indication de lieu pour le verbe *je ne me souviens plus de rien*. Il s'agit d'une progression aspectuelle qui situe *le poteau* par rapport au verbe précédent *taper* :

après le poteau [que j'ai tapé]
 après le poteau.....

Une préposition, accompagnant la deuxième occurrence du lexème répété, peut venir orienter l'utilisation qui en est faite auprès du deuxième verbe. Un lexème qui hérite de l'accompli du verbe précédent peut être accompagné d'une préposition *sur*, qui le présente dans la deuxième instance comme un lieu :

un long ruban [imaginé]
 sur ce ruban

donc il faut imaginer euh la mémoire comme un un long *ruban* et euh
 sur *sur ce ruban* il va dire euh bon ben regarde (Lic 92-4, Carré 5, 8)

C'est aussi ce qui se produit, avec une interprétation donnée par *grâce à*, dans "nous prenons un mustimètre ... grâce à ce mustimètre" :

c'est-à-dire que nous prenons un *un mustimètre* euh nous faisons un
 prélèvement dans la cuve et *grâce à ce mustimètre* euh nous pouvons
 euh lire sur les gradations s'il reste du sucre (Convert 11, 13)

Ici, on cumule, sur "ce mustimètre", deux interprétations : celle qui est héritée du verbe précédent : "ce mustimètre [que nous prenons]" et celle qui, par le recours à *grâce à*, présente le mustimètre comme un instrument. Dans un exemple comme :

alors – comme dans les films – il a cassé *une bouteille* et avec *cette*
bouteille il a cogné sur le type d'en face (CBW 75, 2)

il est évident qu'il faut, pour bien interpréter la deuxième occurrence, y transporter l'accompli du verbe *casser* qui figure dans la première: "avec cette bouteille [cassée]"; cogner avec "une bouteille" ou avec "une bouteille cassée", ce n'est pas la même chose.

On peut se demander si, dans tous ces exemples, la répétition lexicale est vraiment utile à la cohésion du texte. Il semble que le texte serait tout aussi "cohérent" si l'on utilisait une pro-forme comme "à partir de là" au

lieu de “à partir de ces prélèvements”, “après” au lieu de “après le poteau” ou “avec” au lieu de “avec cette bouteille” :

vous avez fait des prélèvements et à partir de là [] vous avez ...
 je me souviens avoir tapé le poteau mais après [] je me souviens plus
 il a cassé une bouteille et avec [] il a cogné sur le type d'en face

Dans une grande partie des exemples à répétition lexicale avec “glissement à gauche”, on pourrait proposer d'éviter la répétition en recourant à une tournure relative. Ainsi, on peut proposer de transformer le passage suivant en en donnant une version “toute en relatives” :

le raisin est déversé dans un *conquet de réception* – eu *ce conquet de réception* communique avec un *appareil* qui s'appelle un fouloir égrappoir et cet *appareil* a pour but de *fouler* donc le raisin

(Convert 6, 4)

Les trois constructions verbales sont de même type :

S	V	O
le raisin	est déversé	dans un <i>conquet</i>
<i>ce conquet</i>	communique	avec un <i>appareil</i>
<i>cet appareil</i>	a pour but	de <i>fouler</i>

On pourrait remplacer les secondes occurrences de lexique par un *qui* :

le raisin est déversé dans *un conquet de réception qui* communique avec *un appareil qui* s'appelle un fouloir égrappoir *qui* a pour but de *fouler le raisin*

Ce qui disparaîtrait alors, c'est un certain lien syntaxique : lorsqu'on répète le lexème, on indique qu'il a eu une relation syntaxique avec le premier verbe et qu'il transporte auprès du deuxième verbe l'héritage de son histoire syntaxique, sous la forme d'une progression par rapport à l'accomplissement dans lequel il était engagé préalablement. De plus, cette réduction à une version “toute en relatives” changerait totalement le regroupement de l'information, au point de la rendre, en ce cas particulier, assez inconfortable.

Une expérience menée auprès d'enfants de 7 ans (Ferreiro 1976) semblait montrer que, à cet âge, les enfants employaient peu les relatives par lesquelles on avance dans une narration, en évitant la répétition des lexèmes. Là où l'on espérait leur faire dire :



“The elephant washed the donkey, who pushed the monkey”

les enfants avaient produit des relatives qui répétaient le lexème nominal impliqué dans les deux constructions et qui reprenaient tout l'héritage verbal de la construction verbale précédente:

“The elephant washed *the donkey* and *the donkey that the elephant washed* pushed the monkey”

Si ces résultats étaient largement vérifiés, on pourrait en tirer argument pour établir une certaine légitimité des reconstructions de formes entièrement développées qui ont été proposées ici pour l'interprétation des répétitions.

1.3. LE STATUT SYNTAXIQUE DE LA DEUXIÈME OCCURRENCE

Placé devant la deuxième construction verbale, le lexème répété peut avoir plusieurs statuts syntaxiques, sans que cela influe sur le phénomène qui est en jeu.

Dans les conversations, il est assez rare qu'il apparaisse comme sujet, en raison de la réticence bien connue à utiliser en ce cas des sujets nominaux. Nous en trouvons des exemples dans des passages d'explication :

le raisin est déversé dans un *conquet de réception* – eu ce *conquet de réception* communique avec un *appareil* qui s'appelle un fouloir égrappoir et cet *appareil* a pour but de *fouler* donc le raisin – le *fou-lage* est une opération qui consiste à faire éclater le grain des raisins pour libérer le jus (Convert 6, 4)

ces levures vont *sécréter une enzyme* – et *cette enzyme* va *dégrader* les sucres du jus de raisin (Convert 8, 3)

je me suis dit c'est pas normal – alors qu'est-ce que j'ai fait j'ai fait appel à un *expert* – l'*expert* est venu – il a expertisé la voiture – et voilà madame ça vous fait six cent francs (L 92, 8 - Villelm 2, 5)

La disposition syntaxique pourrait être figurée ainsi :

S	V	0 lexème a)
S lexème a)	V	0 lexème b)
S lexème b)	V	0 lexème c)

S	V	O
le raisin	est déversé	dans un conquet de réception
ce conquet	communique	avec un appareil
cet appareil	a pour but de	fouler le raisin
ces levures	vont sécréter	une enzyme
cette enzyme	va dégrader	les sucres
	j'ai fait appel à	un expert
l'expert	est venu	

On peut reconstruire, à chaque fois, l'aspect accompli que présuppose la deuxième instance lexicale :

ces levures vont sécréter une enzyme
et cette enzyme [sécrétée par ces levures] va dégrader les sucres

Lorsque la deuxième instance de l'élément répété est placée avant le sujet, deux types de situations sont possibles. L'élément répété peut être un complément de la deuxième construction verbale, ou il peut être un élément extérieur à cette construction. C'est nettement un complément régi par la deuxième construction lorsqu'il se trouve placé en extraction :

alors il faut savoir que l'épargne qui est investie dégage *des intérêts* et
c'est sur ces intérêts qu'il y a des taxes (Lic 92, 1 - Azalbe 3, 1)

à partir du moment où tu l'as ciblé et que tu as euh *un budget* – *c'est avec ce budget* que toi il faut que tu fasses de l'architecture
(Lic 92, 4 - Bonfil 10, 8)

La forme développée de la répétition serait:

“c'est avec ce budget [que tu as eu] que tu fais de l'architecture”

Ces compléments placés en tête de la construction verbale échappent aux modalités du verbe qui les régit. On pourrait nier le verbe recteur sans que cela affecte le complément placé en tête :

c'est sur ces intérêts [qu'a dégagés l'épargne] qu'il n'y a pas de taxes
c'est avec ce budget [que tu as eu] que tu ne dois pas faire de bêtises

Ces éléments peuvent avoir leurs modalités propres, portées par *c'est* :

ce n'est pas sur ces intérêts [qu'a dégagés l'épargne] qu'il y a des taxes

Avec les éléments locatifs, la situation syntaxique est souvent différente; ils apparaissent, dans la deuxième instance, comme des éléments extérieurs à la construction verbale. Dans l'exemple suivant, le syntagme "à l'hôpital" est, dans ses deux occurrences, un locatif; mais il a dans chacune des instances un statut différent :

enfin nous étions tous allongés quand même dans la dans dans le
camion de pompiers et sur ce nous arrivons à l'hôpital et à l'hôpital
comme j'étais j'avais pas encore seize ans ils voulaient pas me recevoir
aux urgences (L 92, 2 - Douce 3, 13)

Dans la première instance, *nous arrivons à l'hôpital*, il s'agit d'un complément régi par *nous arrivons*, avec un effet de "lieu d'aboutissement"; cela correspond à un locatif de type *quo*. Dans la deuxième instance, "à l'hôpital ... ils voulaient pas me recevoir aux urgences", il s'agit à la fois, selon l'héritage de la construction précédente, d'un lieu d'aboutissement :

à l'hôpital [où nous sommes arrivés]

et, selon la construction présente, d'un lieu statif, de type *ubi* :

à l'hôpital [où nous sommes arrivés] ils voulaient pas me recevoir

Dans cette deuxième instance, le syntagme *à l'hôpital* n'est pas régi par le verbe *ils ne voulaient pas me recevoir*; on le vérifie aisément par le fait que ce verbe régit lui-même son propre locatif : *me recevoir aux urgences*. Il est impossible de permuter les deux locatifs; on peut dire :

"à l'hôpital ils voulaient pas me recevoir aux urgences"

mais non :

(?) "aux urgences ils voulaient pas me recevoir à l'hôpital"

On vérifie ici une loi dont les effets ont déjà été constatés : un locatif ou un temporel placé en situation d'associé a un effet inclusif sur un locatif ou un temporel placé dans une situation syntaxique régie. On en trouverait une manifestation dans des exemples comme :

le dimanche il rentre toujours en fin de soirée
(?) en fin de soirée il rentre toujours le dimanche

Cette loi est dictée par le statut syntaxique et non par la position linéaire des éléments. En effet, la position linéaire de l'associé importe peu; on

peut le trouver, avec les mêmes effets d'inclusion, soit en tête, comme c'est ici le cas, soit au milieu de la construction, soit à la fin :

ils voulaient pas, à l'hôpital, me recevoir aux urgences
ils voulaient pas me recevoir aux urgences, à l'hôpital

(?) ils voulaient pas, aux urgences, me recevoir à l'hôpital
(?) ils voulaient pas me recevoir à l'hôpital, aux urgences

On peut donc poser que les éléments lexicaux à valeur de locatif, lorsqu'ils sont répétés avec un "glissement à gauche", changent de statut. Régis par le verbe dans la première instance, ils prennent le statut d'éléments associés (dits aussi "compléments de phrase") dans la seconde.

Dans le français parlé des conversations, il arrive fréquemment qu'un élément lexical répété en tête de la deuxième construction soit présenté sans introducteur, comme *les chantiers de jeunesse* ou *l'Éducation Nationale* dans ces exemples :

à l'époque il y avait *les chantiers de jeunesse* – c'était pareil – bon *les chantiers de jeunesse* vroom ils les envoyaient en Allemagne
(Lic 91, Delbosc 2, 3)

vous savez *l'Éducation Nationale* c'est pareil – parce que *l'Éducation Nationale* – la cantine se paye au trimestre (Bus A, 18)

ces plans d'exécution vont être distribués à des – à *des entreprises* et *ces entreprises* on va leur faire faire des prix (Lic 92-4, Bonfil 15, 13)

Si l'on interprète la deuxième instance de *les chantiers de jeunesse*, ou *l'Éducation Nationale* comme un locatif, ce locatif est juxtaposé au verbe *ils les envoyaient en Allemagne, la cantine se paye au trimestre*; il n'est pas régi par ce verbe. Dans la deuxième instance, le syntagme nominal *ces entreprises* est dépourvu de préposition. Même s'il est impliqué dans la deuxième construction verbale, il n'est pas formellement marqué comme un élément régi. La répétition lexicale avec glissement à gauche semble produire alors des éléments qui sont placés "hors de la syntaxe" de la deuxième construction et qui ne sont interprétables que par référence à leur histoire syntaxique précédente. C'est le cas pour *l'écureuil monétaire* et *le PEP* dans ces deux exemples :

L1 c'est pour ça que j'envisage des intér- *des écureuils monétaires* parce qu'il y a pas ces inconvénients

L2 mais *l'écureuil monétaire* il y a pas de date alors

L1 non il y a pas d'après le monsieur de la Caisse d'Epargne il y a pas de date (Lic 92, 8 - Simon 7, 1)

à ce moment-là il est intéressant de casser cet écuireuil monétaire plutôt que *le PEP* parce que *le PEP* comme je t'ai dit il faut attendre huit ans pour avoir l'intérêt (Lic 92, 8 - Simon 16, 12)

Les deux statuts, régi ou associé, sont compatibles avec l'effet de progression dans le déroulement aspectuel. Dans les deux cas, il y a une progression des situations aspectuelles, et de ce que l'on pourrait appeler "les événements syntaxiques" du texte. La répétition lexicale avec "glissement à gauche" assure dans tous les cas le passage d'une situation aspectuelle à une autre, de l'accomplissement à l'accompli. Elle semble être utilisée par les locuteurs d'une façon analogue à celles des suites d'actif et de passif, ou d'actif et de "formes en *se*" que nous avons déjà étudiées⁵ :

vous faites la forme du dessus quand la forme est faite alors on incruste le filet (Roques 5, 7)

on peut le dessiner ça se dessine comme quand on dessine l'anse d'un panier (FM, 7)

2. LES EFFETS DE COMMENTAIRE

Sous la même apparence de répétition lexicale avec "glissement à gauche", on rencontre des effets différents de l'effet de progression, qu'on doit attribuer à d'autres opérations. J'en citerai ici deux : celui de la "définition *a posteriori*", très souvent attestée dans les productions orales, et celui du décalage entre texte et paroles rapportées (dont il y a moins d'exemples). Dans les deux cas, la répétition comporte une opération métalinguistique et opère une sorte de décrochage dans le fil du texte.

5. Cf. Blanche-Benveniste 1986, M. Blasco 1987, Blanche-Benveniste et alii 1990, p. 53.

2.1. LA DÉFINITION *A POSTERIORI*

Les énoncés contiennent une première instance, dans laquelle un élément lexical est mentionné après un verbe, suivie d'une deuxième instance dans laquelle le terme est placé devant un verbe comme *est*, *c'est* ou *c'est comme*, qui introduit la partie définitoire. Le schéma syntaxique peut se représenter ainsi :

1 ^{re} instance	S	V	O lexème a)
2 ^e instance	S lexème a)	(c')est	O lexème b)

En voici des exemples :

on va faire la liaison entre la tonalité et la *gamme diatonique* – la *gamme diatonique* – là aussi je cite le terme de la théorie – est une succession de sons disposés par mouvement conjoint
(Lic 92, 9 - Duflot 3, 7)

les indications sont essentiellement les *lymphædèmes* le *lymphædème*
c'est l'œdème de lymphe (Lic 92, 6 - Grimald 6, 7)

on donne *une adresse* – – *une adresse c'est* comme le numéro de case du ruban (Lic 92, 4 - Carré 7, 12)

Les formes de la répétition diffèrent de celles qu'on trouvait dans la répétition à effet de progression. Ici, il n'y a pas — ou presque pas — de réduction lexicale; le terme lexical est fréquemment répété sous la forme qu'il avait dans la première instance, sans aucune réduction :

la gamme diatonique
la gamme diatonique

et non

la gamme.....

Il n'y a pas nécessairement une progression dans les marques de détermination. On conserve la même détermination nominale *une* dans les deux instances :

une adresse
une adresse

comme on le fait pour *un lieu* dans cet autre exemple :

alors on a besoin d'un architecte pour concevoir – *un lieu* c'est-à-dire euh *un lieu* c'est une maison euh individuelle (Lic 92, 4 - Bonfil 3, 8)

Dans ces énoncés, le lexème répété peut apparaître dépourvu de toute détermination, au titre d'un élément à définir, comme c'est le cas pour *galibot* et *diesel* :

bon tu commençais comme *galibot* – *galibot* c'était c'était les jeunes mineurs de quinze ans jusqu'à dix-huit ans (Lic 92, 9 - Faget, 10)

alors maintenant on va voir pourquoi on l'a appelé *diesel* – – alors *diesel* tout simplement parce que ça vient – du nom de son inventeur qui était Rodolf Diesel (Lic 92,4 - Audiff 3, 8)

Le verbe de la première instance peut être un verbe qui implique une progression aspectuelle, comme "*concevoir un lieu*" ou "*résoudre des problèmes*" :

alors on a besoin d'un architecte pour concevoir – un lieu c'est-à-dire euh un lieu c'est une maison eh – individuelle (Lic 92,4 - Bonfil 3, 8)

c'est quelqu'un qui résout des *problèmes* alors les les p- les premiers enfin les premiers *problèmes* c'est pas des problèmes (Lic 92,4 - Bonfil 2, 16)

mais cette progression aspectuelle n'est pas prise en compte. La deuxième instance *un lieu c'est une maison individuelle, les premiers problèmes c'est pas des problèmes*, ne présuppose pas le passage par une phase d'accompli :

(?) un lieu [qui a été conçu] c'est une maison individuelle

(?) les premiers problèmes [qui ont été résolus] c'est pas des problèmes

Le nominal de la deuxième instance est totalement indépendant, de ce point de vue, de l'histoire syntaxique qu'il avait dans la première. D'ailleurs, dans plusieurs énoncés, le verbe de la première instance est un verbe statif comme *est, c'est, il y a*, qui ne se prête pas aux changements de phases aspectuelles :

il y a ce qu'on appelle dans les grands terroirs – *les ténors* – *les ténors* ce sont les grands propriétés – qui *sont* en particulier dans *le Médoc* – *le Médoc* c'est la bande de terre qui est située entre l'estuaire et l'Océan (Lic 92, 6 - L'Heur 7, 2)

Les locuteurs explicitent souvent, par des moyens lexicaux, cette opération métalinguistique liée à la répétition. Ils mettent par exemple, devant la première instance de l'élément qui sera répété, un verbe comme *appeler une chose ainsi, parler d'une chose ainsi*. On a le schéma suivant :

S	V	O
.....	ce que l'on appelle lexème a)
lexème a)	(c')est	lexème b)

représenté par des exemples comme :

c'est pour ça que l'on monte *ce que l'on appelle des turbo-compresseurs* – – *un turbo-compresseur c'est* tout simplement un appareil [...] qui t'envoie de l'air sous pression dans les cylindres
(Lic 92,4 - Audiff 23, 8)

alors dans un moteur diesel ça se fait par – *ce que l'on appelle combustion* [...] alors *la combustion c'est* une combinaison
(Lic 92 - Audiff 2, 10)

Ou bien ils glosent l'énoncé définitoire, dans la deuxième instance, par une tournure comme : *quand on parle de N c'est ..., N ... ça veut dire ...* :

il y a – – le *drainage lymphatique manuel* et le drainage lymphatique tout court – – *quand on parle de drainage lymphatique manuel c'est* une thérapie qui est faite essentiellement à la main
(Lic 92, 6 - Grimald 1, 5)

bon alors tout simplement un moteur c'est d'abord *a priori un transformateur* hein alors *transformer ça veut dire* – est-ce que que tu sais ce que ça veut dire transformer
(Lic 92, 4 - Audiff 1, 8)

Les procédés sont souvent mixtes, et éventuellement complexes,

et on en arrive à la – à la *réception de l'ouvrage* c'est-à-dire que – l'ouvrage doit être conforme – euh strictement à l'étude qui en a été faite et à et aux pièces écrites – et *cette réception on appelle ça* une *réception de l'ouvrage*
(Lic 92, 4 - Bonfil 17, 4)

et parallèlement à ça également euh ils ont droit à percevoir *une retraite euh à jouissance immédiate* *ce qu'on appelle une retraite à jouissance immédiate à savoir* qu'ils peuvent cumuler à la fois leur retraite et leur salaire
(Lic 92, 2 - Miara 6, 12)

mais ils assurent toujours le même rôle qui est de fournir après coup un énoncé définitoire pour un terme lexical qui vient d'être utilisé.

Dans les passages où les locuteurs donnent des explications, il arrive que le procédé soit utilisé récursivement, comme pour cette séquence où l'on a :

“les ténors” (définition) qui sont dans “le Médoc” (définition)

il y a ce qu'on appelle dans les grands terroirs – *les ténors* – *les ténors* ce sont les grandes propriétés – qui sont en particulier dans *le Médoc* – *le Médoc* c'est la bande de terre qui est située entre l'estuaire et l'Océan
(Lic 92, 6 - L'Heur 7, 2)

Il est assez rare que l'on rencontre, comme cela semble être le cas dans les ouvrages didactiques, en premier lieu un élément explicatif et en second lieu sa dénomination; en voici un exemple pour la définition de *la pruine* :

"la poussière" (dénomination : "la pruine") qui a pour but de fixer "les levures" (définition)

alors nous savons que – sur la peau du raisin il existe euh *une poussière* grise euh [...] *cette poussière* est un produit qui est sécrété par le raisin lui-même et qui s'appelle la *pruine* et cette *pruine* a pour but de fixer euh ce qu'on appelle les *levures* – les *levures* ce sont des micro-organismes qui se trouvent dans l'ambiance naturelle

(Convert 7, 2)

Il est intéressant de constater que les locuteurs ont plutôt tendance à fournir d'abord, dans un premier temps, le terme qui demande définition et dans un deuxième temps, une fois que ce terme a été posé, sa définition.

Cette définition a posteriori, par la forme qu'elle prend, aussi bien que par son contenu sémantique, ne propose pas d'effets de progression mais au contraire un effet d'incise dans le discours ⁶.

2.2. LA RELATION

ENTRE LE TEXTE ET LES PAROLES RAPPORTÉES

Lorsque les locuteurs citent des paroles rapportées pour les commenter ensuite, ils produisent des répétitions de syntagmes, avec glissements à gauche; en voici un exemple représentatif:

nous savons leur dire vous *propagez le virus* et ces gens-là s'en fichent *propager le virus* c'est pas grave ils l'ont bien reçu eux pourquoi ne le donneraient-ils pas – mais nous leur disons attention – – si vous continuez à le recevoir vous vous allez *faire la maladie* et *faire la maladie* là ils ont peur
(Lic 91, 1 - Bonnet 6, 7)

6. Cf. Barnes 1985.

Ici les verbes introducteurs, *nous savons leur dire, nous leur disons* sont suivis par les syntagmes qui constituent une partie des paroles rapportées, *propager le virus ..., ... faire la maladie*. Lorsque ces syntagmes sont repris dans une deuxième instance :

propager le virus c'est pas grave
faire la maladie là ils ont peur

ils ne sont absolument pas liés au déroulement aspectuel des verbes qui les ont précédés la première fois; il ne s'agit pas de :

propager le virus [que nous avons su leur dire]
faire la maladie [que nous leur avons dite]

Entre les deux mentions des syntagmes répétés, il n'y a aucun effet de progression, ni dans la valeur aspectuelle, ni dans la forme. Les déterminations nominales ne progressent pas; il semble même qu'elles soient systématiquement maintenues à l'identique:

nous leur disons vous allez faire *la maladie*
et faire *la maladie* là ils ont peur

Il y a au contraire un effet de rupture entre deux niveaux : celui des paroles rapportées et celui du commentaire sur ces paroles. Il s'agit, comme dans la définition, qui provoque un effet d'incise, d'une répétition liée à une activité métalinguistique.

3 . QUELQUES EXEMPLES DE RÉPÉTITION SANS GLISSEMENT À GAUCHE

On rencontre quantité de modèles de répétition lexicale sans glissement vers la gauche. Il en est un, en particulier, qui maintient les deux instances du lexème répété dans la même position syntaxique :

1 ^{re} instance	S	V1	O lexème a)
2 ^e instance	S	V2	O lexème a)

avec, comme verbe de la première instance, un *il y a* qui pose l'existence d'un élément⁷. C'est le cas pour *il y a une mélodie* dans :

7. A. Culioli a défini ce type de verbe comme celui qui donne un "repérage situationnel". Cf. en particulier Culioli 1990, p.138.

donc là il y a il y a *une mélodie* si tu veux donc là on peut faire
rechanter le la *la mélodie* (Lic 92, 2 - Berne 6, 13)

Le nominal *mélodie* est repris comme complément par le deuxième
verbe *rechanter la mélodie*. Des formes personnelles de *avoir* peuvent
jouer le même rôle, et en particulier *tu as N*, dans des situations d'expli-
cation :

à droite tu as un rouleau avec *des fentes* – – et tu mets ta pellicule dans
les fentes – puis ensuite tu as *une molette* – qui se trouve en bas – tu
tournes *la molette* (Lic 92, 6 - Magnet 8, 7)

et puis après tu as *un dessin* – le but c'est de représenter *ce dessin*
mais souvent c'est de représenter qu'une pièce
(L 92, 8 -Sanchez 16, 3)

Dans un premier temps, *tu as N* introduit un élément lexical,

“*tu as des fentes, tu as une molette, tu as un dessin*”,

généralement accompagné par des indications de lieu ou de temps:

“à droite tu as ensuite tu as ... après tu as ...”

Dans un deuxième temps, le même lexème est utilisé comme complément
d'un verbe :

tu mets ta pellicule dans les fentes ... *tu tournes* la molette ... le but
c'est de *représenter* ce dessin ...

Le verbe *avoir* n'ayant ici aucune signification d'“acquisition” ou de
“possession”, on ne pourrait pas l'utiliser dans une phase aspectuelle
d'accompli. Il serait assez absurde de reconstruire un accompli comme :

(?) puis ensuite tu as une molette - tu tournes la molette [que tu as eue]

Comme ce verbe *avoir* n'implique aucune progression dans le déroule-
ment aspectuel, on ne peut pas s'attendre à ce que la répétition du lexème
nominal entraîne un effet de progression par rapport à un processus
verbal. Cependant, on note qu'il y a toujours une progression de la
détermination : on passe de *un N* à *le N* ou *ce N* et de *des N* à *les N* :

des fentes / les fentes
une molette/ la molette
un dessin / ce dessin

La répétition lexicale, la place des éléments et la progression de la détermination sont ici explicables par des facteurs grammaticaux différents de ceux que l'on devait invoquer précédemment, tant pour les effets de progression que pour les effets de commentaire. Pour tous les types examinés jusqu'ici, il a été indispensable de chercher à identifier la situation syntaxique des éléments en jeu.

4. CONCLUSION

On a vu que le phénomène formé par les répétitions avec “glissement à gauche” ne correspond pas systématiquement à une opération de progression dans les séquences d'un texte. Dans certains cas, le même phénomène semble plutôt révéler une opération d'incise. Cette disparité montre que l'on ne peut pas décrire les opérations qui sont en oeuvre dans ce phénomène en s'en tenant uniquement au comptage des répétitions et à la considération de l'ordre des mots. Pour en rendre compte, il faut également observer les relations grammaticales qui accompagnent le phénomène.

Examiner la détermination des groupes nominaux et la réduction lexicale des syntagmes n'y suffit pas, car ces procédés ne sont pas vraiment systématiques; mais ils sont des indices importants. En effet, ils semblent témoigner d'une opération que l'on peut reconstituer aisément en décrivant le déroulement aspectuel des constructions verbales : la progression ou la non progression de “l'histoire syntaxique” d'un élément lexical à travers les mentions successives qui en sont données dans un texte.

M.A.K. Halliday et R. Hasan (1985 : 83) avaient déjà signalé, dans une de leurs études sur la “cohésion” des textes, l'importance du facteur grammatical et la façon dont il interfère avec ce qu'ils appellent “lexical cohesion” (dont une partie est constituée par la répétition lexicale) :

“In a typical text, grammatical and lexical cohesion move hand in hand, the one supporting the other.”

C'est aux différences proprement grammaticales que l'on peut attribuer les deux effets apparemment contraires que provoque le phénomène de répétition lexicale avec “glissement à gauche”.

La répétition lexicale avec “glissement à gauche” a surtout été étudiée pour ses effets de “cohésion” dans la transmission des référents. L'analyse montre qu'on ne peut pas isoler un facteur proprement lexical et qu'on ne peut pas s'en tenir à des problèmes de coréférence : on doit nécessairement faire intervenir les relations grammaticales pour comprendre comment fonctionnent les différents modèles de répétition. Inversement, pour fournir une analyse grammaticale, il semble dangereux d'isoler un facteur syntaxique en se restreignant au cadre de la “phrase” ou de la construction verbale. L'exemple des répétitions lexicales oblige à prendre en charge un contexte assez large, qui dépasse le cadre de la phrase. En particulier, il paraît difficile d'étudier les éléments qui dans une construction sont placés à gauche du verbe (“dislocation” ou “complément antéposé au verbe”), sans tenir compte du contexte précédent.

Pour rendre compte de ces phénomènes, il semble indispensable de tenir compte de la notion d’“histoire syntaxique” des termes et de leur transmission au cours d'un morceau de discours. Cette notion rejoint certaines propositions faites par A. Berrendonner (1992), lorsqu'il parle des “états successifs” que parcourent les éléments d'un texte et de la “mémoire discursive” à laquelle ils sont versés, qu'il nomme “espace M”. Le terme de “discursif” pourrait faire croire qu'il s'agit de phénomènes peu grammaticalisés, dont une étude proprement syntaxique pourrait se passer. Il me semble que l'exemple des répétitions lexicales avec “glissement à gauche” tendrait à montrer qu'il faut les intégrer à la description syntaxique.

Claire BLANCHE-BENVENISTE



BIBLIOGRAPHIE

- BARNES B.K. (1985), *The Pragmatics of Left Detachment in Spoken Standard French*, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins.
- BERRENDONNER Alain (1989), “Sur l'inférence”, in C.RUBATTEL, *Modèles de discours. Recherches actuelles en Suisse Romande*, Berne, Peter Lang, 105-125.

- (1990), "Attracteurs", *Cahiers de Linguistique Française*, n° 11, *Marquage linguistique, inférence et interprétation dans le discours*, 149-158.
- (à paraître), "Périodes", in H. PARRET (éd.), *La temporalité du discours*, Louvain University Press.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire (1986), "La notion de contexte dans l'analyse syntaxique des productions orales : exemples des verbes actifs et passifs", *Recherches sur le Français Parlé*, n° 8, 39-57.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire et alii (1990), *Le Français parlé : études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- BLASCO Mylène (1987), *Description de l'utilisation du passif dans un corpus de français parlé*, Mémoire de maîtrise, Département de Linguistique française, Université de Provence.
- COMBETTES Bernard (1992), "Hiérarchie des référents et connaissance partagée. Les degrés dans l'opposition connu/nouveau", *L'information grammaticale*, n° 54, 11-13.
- COMBETTES Bernard et TOMASSONE Roberte (1988), *Le texte informatif, aspects linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael.
- CORBLIN Francis (1990), "Typologie des reprises linguistiques : l'anaphore nominale", in M. CHAROLLES, S. FISHER et J. JAYEZ (éds.), *Le Discours. Représentations et interprétations*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy (Coll. Processus discursifs), 227-242.
- CULIOLI Antoine (1990), "Representation, Referential Processes and Regulation", in *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, T. 1. Paris, Ophrys, 177-213.
- DURANTI A. et OCHS E. (1990), in T. GIVON (ed.), *Discourse and Syntax*, vol.12, New York, Academic Press, 377-416.
- FERREIRO Emilia, OTHENIN-GIRARD H. et SINCLAIR H. (1976), "How Do Children Handle Relative Clauses ? A Study in Comparative Developmental Psycholinguistics", *Archives de Psychologie*, vol. XLIV, n° 12, 229-247.
- FREDERIC Madeleine (1985), *La Répétition. Étude linguistique et rhétorique*. Beheifte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, Band 199, Tübingen, Max Niemeyer.
- GIVON Talma (1992), "The Grammar of Referential Coherence as Mental Processing Instructions", *Linguistics*, n° 30-1, 5-55.
- HALLIDAY M.A.K. and HASAN R. (1976), *Cohesion in English*, London, Longman.
- (1985), *Language, Context and Text : Aspects of Language in Social Semiotic Perspective*, Oxford, Oxford University Press.
- KLEIBER Georges (1986), "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate", *Langue française*, n° 72, 54-79.
- KLEIBER Georges et TYVAERT J.E. (eds.) (1990), *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck.

REICHLER-BEGUELIN Marie-Josée (1989), "Anaphore, connecteurs et processus inférentiels", in Chr. RUBATTEL (éd.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, Berne, Peter Lang.

